

bois de fauteuils et dans des barreaux de chaise. Depuis, on l'en a fait sortir par quantités.

“ Je l'ai écrit ici bien des fois : on voit derrière la vitrine des magasins d'épiceries des litres de soi-disant cognac affichés au prix de deux francs. Deux francs un litre de cognac ! Songe-t-on bien à ce que cela peut être ? En défalquant le droit d'entrée, la main-d'œuvre pour le faire passer du fût dans les bouteilles, les frais généraux du commerçant et, enfin, le bénéfice qu'il doit réaliser, que reste-t-il pour le prix brut du liquide ? Et remarquez bien qu'il y a dans le commerce, dans la consommation quotidienne des débits, des alcools bien inférieurs. Le fait est aujourd'hui reconnu : la distribution de l'alcool extrait de certaines substances est si rémunératrice, qu'il est possible de le livrer au commerce à des conditions presque dérisoires....

“ Jadis, l'absinthe était mise à l'index, chargée de toutes les malédictions et de tous les crimes. Mais c'est du sirop que la pire absinthe d'autrefois en comparaison des liquides aujourd'hui en circulation qui coûtent beaucoup moins cher, et par conséquent sont absorbés en bien plus grande quantité. A cette heure, les buveurs ne sont plus pris de boisson, ils sont bestialement ivres, tout prêts à un mauvais coup, s'ils se trouvent excités. C'est qu'on ne boit plus d'eau-de-vie de raisin, la meilleure de toutes et la plus inoffensive par la bonne raison qu'il ne s'en fabrique plus guère. Dans les pays de pommes, c'est la dangereuse eau-de-vie de cidre qui domine, quand ce n'est pas l'eau-de-vie de poires, bien pire encore. Ailleurs, c'est à pleins verres qu'on absorbe les eaux-de-vie de grains, de pommes de terre, et jusqu'à l'esprit de bois ; et il y a pire cent fois, c'est-à-dire qu'il y a des alcools que l'on devrait enfermer à triple tour, comme les pharmaciens enferment les poisons. ”

Si en France, pays vinicole par excellence, on ne boit plus d'eau-de-vie de raisin par la bonne raison *qu'il ne s'en fabrique plus guère*, que doit-on boire sous ce nom au Canada, et avec quelles AFFREUSES SUBSTANCES EST DONC FABRIQUÉ L'ALCOOL QUI S'Y DÉBITE EN SI GRANDE QUANTITÉ ?

LE DUC DE NORFOLK EN ITALIE.

Le duc de Norfolk, ce fervent chrétien, après avoir séjourné à Rome où il a eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté, s'est arrêté à Turin. Il est allé s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame Auxiliatrice, dans son sanctuaire de Valdoceo pour obtenir par son intercession la guérison de son fils unique.

Voici le récit de l'*Unita Cattolica* :

“ Le 25 mai, le duc et la duchesse et toute leur suite, composée de dix-huit personnes, sont venus plusieurs fois se prosterner